



# La Journée défense et citoyenneté

publié le 16/05/2011

## Descriptif :

En 2010 la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) est devenue la Journée défense et citoyenneté (JDC).

La Journée défense et citoyenneté (JDC), ancienne Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) jusqu'en 2010, est une journée instituée en 1998 en France dans le cadre de la réforme du service national décidée par Jacques Chirac au cours de son premier mandat de président de la République, réforme qui comprenait notamment la suspension de l'appel sous les drapeaux.

La JAPD est conçue comme une étape dans un « parcours de citoyenneté ». Elle est une sorte de substitut à l'appel sous les drapeaux, destiné à assurer un certain nombre des rôles qui lui étaient alors dévolus : citoyenneté, devoir de mémoire, sensibilisation de la jeunesse aux questions de Défense, statistiques sur les « appelés », renforcement du lien entre l'armée et la nation, etc. Depuis 2007, la question européenne est abordée au travers de la citoyenneté et de la Défense.

Le 1er juillet 2010, la dénomination a été modifiée en « Journée défense et citoyenneté », mais les modalités n'ont pas été modifiées. Le contenu est en revanche modifié par un renforcement de la sensibilisation à la citoyenneté ainsi qu'aux droits et devoirs qui y sont liés.

Sur [le site officiel de l'administration française](#), vous trouverez toutes les modalités du recensement, de la JDC et des autres obligations du service national.



Sur le [site armees.com](#) vous retrouverez toutes les questions que l'on se pose concernant :



- Le recensement
- Le Public
- L'Attestation
- JAPD : J'ai perdu l'attestation de ma journée d'appel à la Défense. Que dois-je faire (...)
- L'Adoption de la loi
- Le Déroulement
- Les Français établis hors de France / Expatriés
- La Double nationalité
- L'Exemption

